

## 75 - PARIS

18 septembre 1972. Déclaration à la préfecture de police. La Société française des sciences et techniques pharmaceutiques change son titre, qui devient : **Société française des sciences et techniques pharmaceutiques (S.F.S.T.P.)**. Siège social : 4, avenue de l'Observatoire, Paris (6<sup>e</sup>).

21 septembre 1972. Déclaration à la préfecture de police. **L'Association de parents du centre J.-M. Ifard** transfère son siège social du 3, place des Vosges, Paris (4<sup>e</sup>), aux 63-65, avenue Parmentier, 75011 Paris.

23 septembre 1972. Déclaration à la préfecture de police. **Comité de jumelage-coopération Paris 17**. Objet : animer des jumelages entre villes de pays divers pour favoriser le développement et la justice. Siège social : 12, rue Desrenaudes, Paris (17<sup>e</sup>).

29 septembre 1972. Déclaration à la préfecture de police. **Mouvement national pour le bonheur**. Objet : étude, recherche et promotion des conditions fondamentales à la vie de l'homme, des animaux, des plantes sur la terre, dans chaque pays, dans chaque cité, dans chaque foyer ; défense, dans un esprit apolitique, du droit à la vérité, à la participation et à l'épanouissement personnel pour chaque être humain. Siège social : 2, impasse du Mont-Tonnerre, Paris (15<sup>e</sup>).

2 octobre 1972. Déclaration à la préfecture de police. **Association pour le développement de la formation professionnelle continue dans la fonderie et les industries connexes (Foperfic)**. Objet : promouvoir la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente du personnel des entreprises de la fonderie et des industries connexes en favorisant, soutenant et organisant directement des actions de formation continue. Siège social : 2, rue de Bassano, 75783 Paris CEDEX 16.

3 octobre 1972. Déclaration à la préfecture de police. **Codatour (Coordination des activités touristiques)**. Objet : diffusion et réalisation de voyages à buts touristiques et professionnels. Siège social : 1, rue des Innocents, Paris (1<sup>er</sup>).

4 octobre 1972. Déclaration à la préfecture de police. **Comité des républicains indépendants du 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris**. Objet : assurer à Paris, dans le cadre de la légalité républicaine, le progrès économique et social dans un climat de justice et de liberté. Siège social : 5, rue Jean-Formigé, Paris (15<sup>e</sup>).

5 octobre 1972. Déclaration à la préfecture de police. **L'association Souvenir et Voyages** décide sa dissolution. Siège social : 31, boulevard Saint-Germain, Paris (5<sup>e</sup>).

6 octobre 1972. Déclaration à la préfecture de police. **Association pour la promotion des produits et traitements naturels (Pronat)**. Objet : aider à promouvoir et susciter la création de produits et traitements naturels. Siège social : 23, avenue de la Porte-de-Vincennes, Paris (20<sup>e</sup>).

9 octobre 1972. Déclaration à la préfecture de police. **L'association Villages du Renouveau** transfère son siège social du 2, rue de Buenos-Ayres, Paris (7<sup>e</sup>), au 20, rue Vasco-de-Gama, Paris (15<sup>e</sup>).

10 octobre 1972. Déclaration à la préfecture de police. **L'association Ordre de l'éducation artistique** transfère son siège social du 17, rue Daubigny, 75017 Paris, au 9, cité d'Hauteville, 75010 Paris.

## 76 - SEINE-MARITIME

9 octobre 1972. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **L'association Centre de formation pré militaire du Havre et des environs** transfère son siège social du 55, rue Jules-Lecesne, Le Havre, au 23, rue Madame-La Fayette, 76600 Le Havre.

## 77 - SEINE-ET-MARNE

18 septembre 1972. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **Association pour la recherche et les applications biologiques et médicales de l'électronique, dite Arabel Ø Electronique**. Objet : diffusion des connaissances touchant au génie biologique et médical ; organisation de colloques dans ce but ; publication de la revue *Ø Electronique*. Siège social : 5, square Verrazane, 77240 Cesson.

9 octobre 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **Toutes en forme**. Objet : permettre aux femmes de la commune, entrées dans la vie professionnelle, de faire de la gymnastique d'entretien et, d'une manière générale, de se conserver en bonne forme physique. Siège social : mairie de Torcy.

## 78 - YVELINES

7 octobre 1972. Déclaration à la préfecture des Yvelines. **Association des parents d'élèves du collège d'enseignement technique du Chesnay**. Objet : intérêts moraux et matériels des parents d'élèves. Siège social : mairie du Chesnay.

## 86 - VIENNE

4 octobre 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. **L'Association des parents d'élèves et des amis de l'école publique de Morthemmer** transfère son siège social de l'école publique de Morthemmer à la mairie de Morthemmer.

## 91 - ESSONNE

27 septembre 1972. Déclaration à la sous-préfecture d'Etampes. **Amicale des fêtes de Souzy-la-Briche**. Objet : promouvoir les activités sportives, culturelles et autres et apporter son concours à toutes les manifestations communales. Siège social : mairie de Souzy-la-Briche.

3 octobre 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **Association des anciens élèves de G 2**. Objet : information, aide et entretien de liens amicaux entre les anciens élèves. Siège social : lycée technique de Massy-Vilgénis, 80, route de Versailles, 91300 Massy.

6 octobre 1972. Déclaration à la préfecture de l'Essonne. **Association des anciens et des amis de GEEP Industries pour la défense de son renom (A.G.I.R.)**. Objet : regrouper les amis et les anciens collaborateurs de GEEP Industries en vue de témoigner des méthodes, des techniques et des réalisations originales de GEEP, provoquer toutes études sur ses caractéristiques et son action et sur les problèmes de la sous-traitance. Siège social : 15, chemin des Pierreries, 91330 Yerres.

9 octobre 1972. Déclaration à la préfecture de l'Essonne. **Club féminin de Boussy-Saint-Antoine**. Objet : réunir des femmes de tous âges et de toutes conditions de Boussy-Saint-Antoine et de ses environs qui désirent se rencontrer, se divertir et se cultiver par des échanges, des débats, des visites et toutes activités culturelles leur permettant d'atteindre les buts fixés ci-dessus. Siège social : centre socio-culturel dit La Ferme, Boussy-Saint-Antoine.

10 octobre 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **Comité d'intérêt de quartier du quartier des Nations**. Objet : défendre les intérêts moraux et matériels des habitants du quartier des Nations, en particulier dans le domaine de l'environnement. Siège social : 19, avenue Nationale, Massy.

## 92 - HAUTS-DE-SEINE

10 octobre 1972. Déclaration à la sous-préfecture d'Antony. **Club culturel et omnisports Bottin Adresses**. Objet : création d'une section Football et activités culturelles (bibliothèques, visites guidées de musées, etc.). Siège social : 1, avenue Paul-Langevin, 92350 Le Plessis-Robinson.

## 93 - SEINE-SAINT-DENIS

4 octobre 1972. Déclaration à la sous-préfecture du Raincy. **Mille Club Fauvettes**. Objet : gestion d'un club de jeunes ; animation d'un club de jeunes ; activités : ciné-club, constitution d'une groupe de théâtre, céramique, réunions culturelles, constitution d'équipes sportives, sorties en groupe. Siège social : mairie de Neuilly-sur-Marne.

9 octobre 1972. Déclaration à la sous-préfecture du Raincy. **L'association I.P.M.S.-France (International Plastic Modellers Society)** change son titre, qui devient : **Aéro-Société**. Siège social : 16, rue Clemenceau, 93200 Gagny.

## 974 - RÉUNION

6 octobre 1972. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Pierre. **Société sportive du Sud-Est**. Objet : pratique de l'éducation physique et des sports et, entre autres, du football. Siège social : Butor, 97480 Saint-Joseph.

## ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret-loi du 12 avril 1939 et décret du 1<sup>er</sup> juin 1939.)

21 septembre 1972. Déclaration à la préfecture de police. **L'association Eurospace, Groupement industriel européen d'études spatiales**, transfère son siège social du 8, rue Cognacq-Jay, Paris (7<sup>e</sup>), au 154, rue de l'Université, Paris (7<sup>e</sup>).